

Manuel de pédagogie universitaire

mpu.usj.edu.lb/manuel

**Chapitres supplémentaires
2016 - 2017**

avec le soutien de

Maquette et mise en page : Murielle Chahine Toby, *Service des publications et de la communication (Spcom-USJ)*

Mise en page HTML Lina Koleilat Ghalayini

Imprimé à Beyrouth, 2014, Byblos

© *Tous droits réservés à la Mission de pédagogie universitaire - Université Saint-Joseph*

Des chapitres supplémentaires ont été ajoutés en 2015 et en 2017

C-I - INTRODUCTION À L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS

1- Qu'est-ce que l'accompagnement des étudiants ?

Accompagner une personne en formation c'est :

- cheminer avec elle dans son processus d'apprentissage ;
- lui fournir un cadre de référence et d'action ;
- la soutenir, l'encadrer et la diriger au besoin.

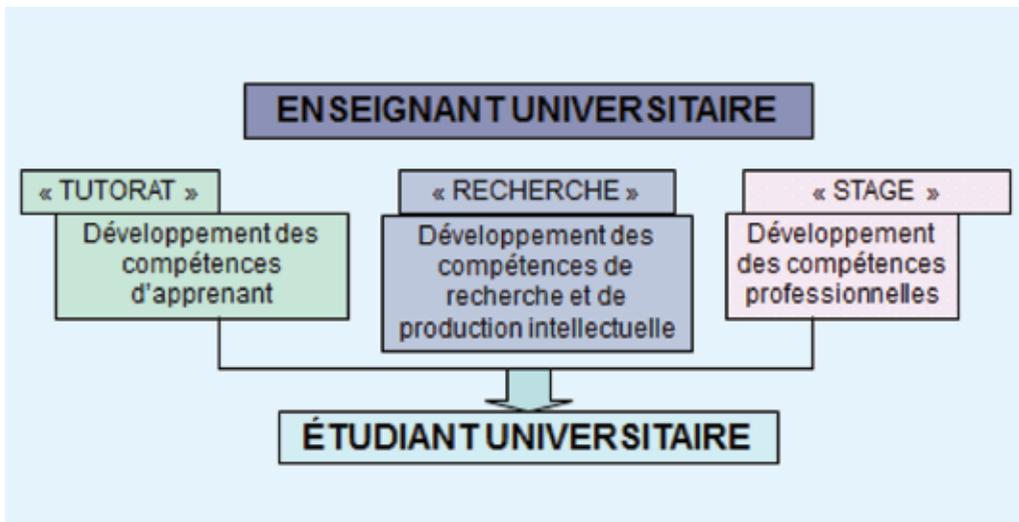
2- Pourquoi l'accompagnement des étudiants ?

Tout accompagnement vise essentiellement l'autonomisation de l'étudiant en l'amenant à assurer sa propre responsabilité dans l'accomplissement de ses tâches.

3- Quels sont les dispositifs d'accompagnement des étudiants ?

La nature de l'accompagnement varie selon l'objectif visé :

- le tutorat aide le développement des compétences de l'étudiant universitaire ;
- l'accompagnement des recherches permet à l'étudiant de développer sa compétence de recherche et de production intellectuelle ;
- l'accompagnement des stages facilite l'acquisition et la validation des compétences professionnelles.



4- Quelles sont les fonctions de l'accompagnement ?

Les fonctions de l'accompagnement diffèrent selon le dispositif dans lequel il s'inscrit, mais ses dimensions sont les mêmes :

- une dimension psychologique de soutien ;
- une dimension technique de formation ;
- une dimension administrative de contrôle.

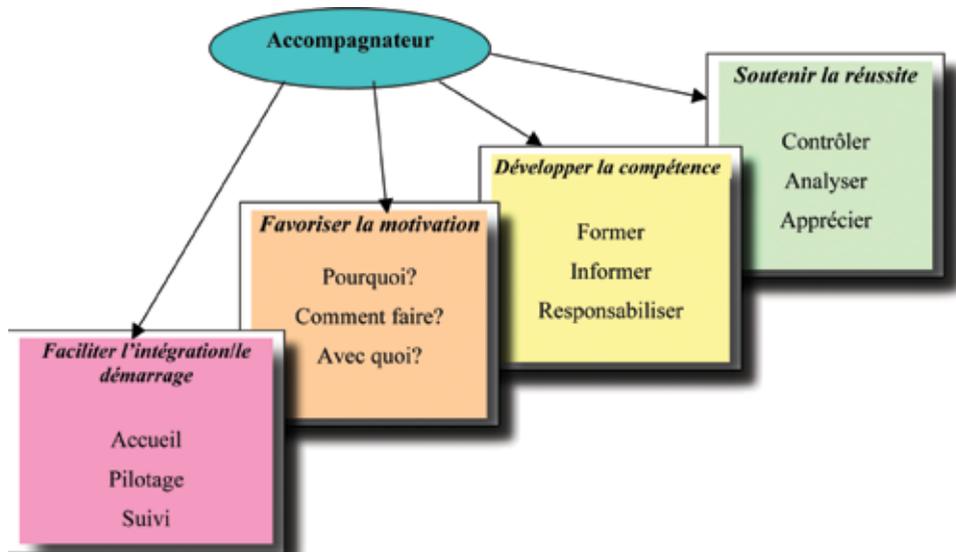


Schéma adapté de SABON (1995), page 29

5- Quelle posture adopter ?

- **Dans une posture de contrôle :**
 - l'accompagnateur « sait » ;
 - il contrôle à partir d'une représentation standardisée de l'étudiant et de normes préétablies ;
 - il se préoccupe du produit final.
- **Dans une posture d'accompagnement :**
 - l'accompagnateur et l'étudiant « savent » ; ils construisent ensemble ;
 - l'accompagnateur reconnaît la capacité de l'étudiant à apprendre ;
 - il établit avec l'étudiant les règles de travail et le responsabilise dans sa démarche ;
 - Il établit un cadre permettant l'analyse des pratiques.

Dans une institution qui se veut « organisation apprenante », la posture de la « reconnaissance » est privilégiée.

Les chapitres qui suivent présentent trois dispositifs d'accompagnement : le tutorat, l'accompagnement des recherches et l'accompagnement des stages.

6- Pour en savoir plus

- **BOUTIN G. et CAMARAIRE L. (2001)**, *Accueillir et encadrer un stagiaire*. Montréal, Editions Nouvelles AMS.
- **DE KETELE J.-M., (Octobre 2013)**, *L'Accompagnement des mémoires et des thèses*. Présentation dans le cadre du DU de pédagogie universitaire à la Faculté des sciences de l'éducation – USJ.
- **SABON G. (1995)**, *La Formation des tuteurs et des maîtres d'apprentissage*. ESF Éditeur, Paris

Rima MAWAD
2013